

7900 Fax: 7935

Site Internet: http://sudsnpe.fr Mail: sud.snpe@snpe-syndicat.fr

NAO 2012



Les négociations salariales 2012 ont (mal) commencés. Lundi 13 février, Mr Arnould nous a fait pleurer sur les énormes augmentations des années passées et mardi 14, il nous a fait pleurer avec ces « propositions ».

Après avoir lu nos revendications (voir fin de tract), Mr Arnoult nous a annoncé qu'il n'y aurait pas de rattrapage 2011 car nous avons touchés trop d'argent les années précédentes.

Selon Mr Arnoult seul les cadres en 880 touchent les primes à part variable et lorsque Herakles verra le jour, les cadres seront concernés à partir de 660.

Mr Arnoult ne nous a pas communiqué le montant de ces primes.

La direction propose un niveau d'augmentation global (AG+AI) de 2,7 %, maximum cadré par le groupe SAFRAN.

SUD, CGT, CFDT et CGC ont déclaré qu'ils ne signeront pas à 2,7 %.

Mr Arnoult a décliné ses 2,7 % en 2 hypothèses.

1ère hypothèse :

1,2 % AG et 1,5 % AI tous collèges.

2ème hypothèse:

1, 2 % AG avec un talon à 30 €, 1,3 % Al non cadres et 1,5 % Al cadres.

La direction étudierait la possibilité du salaire minimum relevé à 1650 €.

Possible rectification de la prime annuelle pour les jeunes cadres au niveau AM (3050 €).

Autres primes indexées sur l'AG.

Calcul ancienneté:

Mr Arnoult a lancé l'idée d'un calcul de l'ancienneté revalorisé au dessus du mini uic mais pas au niveau du salaire de base.

Le calcul tel qu'il est fait a SPS sur le salaire de base reviendrait à 0,7 % de la masse salariale SME.

Mr Arnoult propose de le revaloriser à hauteur de 0,4 % de cette masse sans le compter dans les 2,7 % du budget augmentations.

Les représentants SUD ont rétorqués qu'avec Herakles, on devra s'aligner sur SPS.

Mr Arnoult a dit qu'on peut très bien garder le calcul qu'il propose pour HERAKLES et intégrer l'ancienneté des salariés SPS dans leur paye.

Nous verrons si nos collègues acceptent de revoir leur ancienneté à la baisse pour les années suivantes.

SUD a proposé d'inclure les 0,4% de la masse salariale que Mr Arnoult est prêt à rajouter pour 10 € de plus sur le talon.

Mr Arnoult dit ne pas vouloir injecter ces 0,4 % pour un talon à 40 €.

Prime semestrielle:

Mr Arnoult ne privilégie pas de la remonter.

Pour SUD cela veut dire que la direction aura une position dure sur le mois moyen SPS (3897 €).

Mr Arnoult a dit que le mois moyen HERAKLES sera plus bas que celui de SPS.

Le talon:

En fin de réunion SUD a proposé une AG de 1 % tous collèges et un talon à 50 € qui couvrirait jusqu'au coefficient 390 et les « jeunes » cadres.

Refus catégorique de la direction.

La prochaine réunion aura lieu le 23 février, ce jour-là, le Groupe SAFRAN annoncera des résultats exceptionnels.

Côté SPS, la direction a refusé d'effectuer un rattrapage sur 2011 et propose 1,2 % AG non cadres, 1,3 % Al non cadres et 2,6 % Al cadres.

Tous les syndicats (SUD, CGT, CFDT et CGC) ont envoyé un courrier pour que la direction revoie sa copie sur le rattrapage comme sur le sérieux des augmentations 2012.

La direction n'ayant pas voulu revenir sur ces 2 points, l'intersyndicale SPS a quitté les négociations.

Côté SME, SUD a proposé aux autres syndicats de faire la même chose.

A suivre...

Revendications SUD SME

- ✓ Rattrapage inflation 2011 : 30 € uniforme mensuel rétroactif au 01 /012011
- ✓ Augmentation générale à 6% et un talon à 110 €
- ✓ Budget Augmentations individuelles à 2%
- √ 13éme mois égal au salaire moyen SME
- ✓ Ancienneté à 20 ans et 20%
- ✓ Prime de quart à 150 €
- ✓ Augmentation de 10% des autres primes
- ✓ Prime de vacances égale au salaire moyen SME
- ✓ Embauche aux coefficients 190 et passage en 205 après 1 an d'ancienneté pour les titulaires du bac
- ✓ Revalorisation de la maitrise d'encadrement
- √ Maintien du salaire si perte de primes pour raison médicale
- ✓ Rattrapage si inflation est supérieure aux AG

SUD CFE/CGC CGT CFDT FO

Les propositions de la direction pour les NAO 2012 ne sont pas acceptables et si la direction maintien le niveau global AG et AI à 2,7 % de la masse salariale, les organisations syndicales de SME ne signeront pas d'accord.

Ci-dessous, le courrier intersyndical SME envoyé à la direction.

SUD CFE/CGC CGT CFDT FO

St Médard en Jalles, le 17 février 2012.

A l'attention de Mr Schleicher PDG de SME et Mr Arnould, DRH SME.

Messieurs,

L'ensemble des organisations syndicales de SME vous font part de leur incompréhension au regard de votre position vis-à-vis de la politique salariale, rattrapage 2011 d'une part et propositions 2012 d'autre part :

- ✓ L'ensemble des organisations syndicales de SME revendique une mesure de rattrapage au titre de la politique salariale 2011.
- ✓ Les premières propositions 2012 sont en complet décalage avec le niveau attendu.

Nous vous demandons d'apporter une réponse sur ces deux points dès le début de la réunion du 23 février 2012 à 10 heures 30.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations syndicales.

Roma de

JL TEYSSIER

- Rowerd

Ph. Ducos